

vinciales relativement à une politique de développement régional au Canada, publié en avril 1973 et intitulé «Québec—Situation économique et possibilités de développement».

Monsieur le président, alors que les ministres, les gouvernements qui se succèdent demandent au Parlement d'octroyer des millions de dollars dans tel secteur, créent de nouveaux ministères pour enrayer le chômage, pour développer la construction, on continue à endurer d'une façon hypocrite la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction, en plus de la taxe provinciale de 8 p. 100. Pendant ce temps, la situation, dans le domaine du logement, continue à empirer, malgré ces mesures.

Monsieur le président, ce n'est pas moi qui le dirai. Avant de commencer ma citation, je voudrais rappeler à la Chambre que l'on entend souvent dire: Quand va bien le logement, va bien l'économie. Quand va mal le logement, va mal l'économie. On entend dire souvent qu'il s'agit là d'un des baromètres légitimes.

Monsieur le président, à la page 5 du rapport dont je parlais il y a un instant, on peut lire, et je cite:

En termes absolus, le revenu personnel par personne et le revenu gagné par personne (c'est-à-dire excluant les transferts des gouvernements) sont tous deux en dessous de la moyenne nationale, ...

● (1710)

Et ici, c'est de la province de Québec qu'on parle.

Au Québec, le revenu personnel par personne était de \$3,027 en 1971, contre \$2,443 dans la région atlantique, \$2,778 en Saskatchewan et \$3,967 en Ontario.

Monsieur le président, voilà la situation du revenu. Est-ce que la situation s'améliore, malgré les mesures supposées valables, tant en ce qui concerne la sécurité de revenu et la sécurité sociale qu'en ce qui concerne le logement ou d'autres domaines, par exemple, l'expansion économique?

On peut en outre lire à la page 6, et je cite:

Ainsi, le revenu personnel par personne au Québec était de \$235 inférieur à la moyenne nationale en 1967, mais de \$378 inférieur en 1971.

Ainsi, la situation, au point de vue du revenu qui permettrait de se payer une maison va en empirant.

Prenons un autre sujet, toujours dans le même rapport, concernant l'emploi dans le domaine de la construction.

On dit qu'il faut favoriser la construction de maisons, qu'on va créer une nouvelle organisation semblable à la Société centrale d'hypothèques et de logement, en établissant un nouveau taux d'intérêt en harmonie avec le coût de la vie. Évidemment, les gouvernements n'ont aucun contrôle là-dessus; ils sont dominés par ceux qui contrôlent le coût de la vie. Or, regardons ce qu'on dit à propos de l'emploi qui devait s'accroître. A la page 35, on peut lire ceci:

La croissance de l'emploi s'est ralentie au cours de la seconde moitié de la dernière décennie, plus particulièrement dans la branche des services. L'emploi a décliné de 25,000 personnes dans la construction entre 1966 et 1971.

L'emploi a décliné de 25,000 personnes au Québec. Et ensuite le ministre nous dira que jusqu'ici sa politique a eu un bon effet et a, par conséquent, été bonne.

Monsieur le président, je lui conseillerais de lire ce qui est publié par les autres ministères; il va constater que la politique qu'il a mise en œuvre jusqu'ici visait à s'assurer des votes. Ils ont royalment menti—pour employer une expression bien de chez nous—alors que nous savons que

Financement des hypothèques

ce rapport dit que l'emploi dans la construction a diminué de 25,000.

Voilà maintenant ce qu'on dit sur le logement, toujours en tenant compte des «supposément» bonnes mesures qu'on endure depuis trop longtemps, concernant le domaine de l'habitation au Canada. A relire les discours des ministres de l'époque, tant conservateurs progressistes que libéraux, ou ceux des néo-démocrates, on avait l'impression que cela allait régler le problème, nous mettre sur le chemin d'une solution. Or, voyons ce qu'il en est exactement. A la page 36 du rapport, sous le titre «Logement», il est dit, et je cite:

Logement: Les principaux problèmes du logement au Québec relèvent de leur qualité et de leur accessibilité plutôt que de leur quantité.

On va comprendre pourquoi tantôt! C'est simple: la natalité baisse.

Je poursuis la citation:

Les critères habituellement utilisés pour déterminer la qualité du logement montrent une amélioration continue, il demeure que Montréal et le Québec ...

Et à ce stade, j'invite le ministre à m'écouter de façon très sérieuse.

... il demeure que Montréal et le Québec dans son ensemble présentent deux fois plus de logements surpeuplés que Toronto et l'Ontario respectivement.

De plus, à Montréal en 1971, plus de 24,000 unités de logement n'avaient pas d'eau courante (6,000 à Toronto) et 16,395 unités étaient sans baignoire ni douche.

Et cette situation existe dans la ville de Montréal, chez nous, en 1971.

Monsieur le président, comment améliorer cette situation? Si ces gens demeurent dans des taudis, c'est qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter une maison, car leur revenu est trop faible pour s'adresser à la Société centrale d'hypothèques et de logement ou aux institutions financières pour obtenir l'argent nécessaire. Et ce n'est pas avec un bill comme celui qui est à l'étude, et qui va contribuer à endetter davantage les gens, que nous allons régler leurs problèmes. Lorsqu'on pense que 24,000 unités, à Montréal,—chez nous, en 1971—n'ont pas d'eau courante, et que 16,395 sont sans baignoire ni douche, je crois de mon devoir d'inviter le ministre à y songer à deux fois avant de se contenter de dire que pour régler le problème de l'habitation au Canada, il suffit de créer une autre «riguine» de fonctionnaires qui vont aller enquêter pour établir quels sont les problèmes de l'habitation.

Monsieur le président, cette situation est révoltante, et à la page 37 du rapport précité, on peut lire, et je cite:

Les familles à faible revenu ...

Certains disent que les créditistes rêvent en couleurs parce que nous disons que le problème réside dans le système monétaire et financier.

Je continue la citation:

Les familles à faible revenu ...

Combien y en a-t-il au Québec? Il existait 248,000 familles à faible revenu au Québec, en 1967.

Les familles à faible revenu (248,000 familles au Québec en 1967) doivent fréquemment consacrer une part excessive de leur revenu à l'habitation au détriment d'autres biens essentiels, à moins d'accepter d'habiter un logement surpeuplé ou détérioré.

... sans baignoire, ni douche ou sans eau courante.

Ce problème est particulièrement aigu dans le cas des personnes âgées et de la population indigène, (35,000 personnes au Québec); cette dernière est la plus mal logée dans la province.

Et ce n'est encore rien! Je continue à citer:

L'augmentation du stock de logements à Montréal a été de 47 pour cent entre 1961 et 1971 ...